



ERP 1004-202 Pratiques thérapeutiques en réadaptation

Automne 2025

Nombre d'heures: 42

Corequis: [ERP1001-200 OR ERP1001-201 OR ERP1001-202]

Cours de formation générale: 0

Programme: Section Program

Description du cours

Ce cours permet de connaître et d'appliquer les principes de base sur la mécanique corporelle, les techniques de soulèvement, de transferts et le positionnement au lit, les techniques d'entrevue, les aides à la marche et les mobilisations passive.

Résultats d'apprentissage du cours (RAC) et éléments de performance

La personne étudiante aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

1. Mener une entrevue pour recueillir des informations pertinentes sur l'état de santé du client dans le cadre des interventions assignées par le physiothérapeute et l'ergothérapeute

(AE & AP 6.1.1, 6.1.2, 6.1.3)

SAVOIRS

1.1 Se familiariser avec diverses stratégies de communication verbales utilisé dans le cadre de la relation thérapeutique y compris l'écoute active, la réflexion, le renforcement et l'empathie (RAFP 1) (RARE 1)

1.2 Identifier les caractéristiques de la communication non verbale et se sensibiliser aux enjeux reliés à la diversité culturelle dans le contexte de sa communication avec la clientèle (RAFP 1) (RARE 1)

1.3 Identifier les obstacles à la communication qui pourraient poser un défi et décrire des moyens de les minimiser (RAFP 1)

1.4 Décrire les techniques de base de l'entrevue subjective qui vont permettre la cueillette de renseignements fiables, y compris, les différents types de question à utiliser (RAFP 1) (AE&AP 6.3.1) (RARE 1, 3)

1.5 Examiner les principes de motivation intrinsèque et extrinsèque (RAFP 3) (AE&AP 6.4.2)

1.6 Examiner les concepts reliés à la rétroaction à offrir au client dans le cadre de la relation thérapeutique (RAFP 1, 3) (AE 6.7.6 & AP 6.7.5) (RARE 1)

1.7 Reconnaître les situations qui pourraient constituer des drapeaux rouges lors de l'entrevue subjective du client (RAFP 1) (RARE 5)

SAVOIR-FAIRE

1.8 Recueillir des renseignements sur le client afin de déterminer son état avant de procéder et effectuer l'intervention assignée par le thérapeute en utilisant les techniques de base de l'entrevue subjective (RAFP 1) (AE & AP 6.6.1-6.6.4) (RARE 1)

1.9 Utiliser la pensée critique lors de l'entrevue afin d'identifier les situations qui nécessitent la consultation du physiothérapeute et de l'ergothérapeute avant de procéder avec les tâches assignées (RAFP 1, 3) (RARE 6)

1.10 Faire l'accueil du client et établir la relation thérapeutique avant de débiter la séance (p. ex. communiquer son titre, expliquer son rôle, etc.) (AE&AP 6.6.1)

1.11 Fournir des explications claires et complètes au client et vérifier sa compréhension des renseignements partagés (RAFP 1) (RARE 1, 2, 3)

1.12 Obtenir le consentement éclairé du patient avant de procéder aux interventions thérapeutiques (RAFP 3, 5) (RARE 1, 2, 3)

1.13 Encourager le client à poser des questions en tout moment et y répondre à l'intérieur des limites de son rôle d'AE et AP (RAFP 1, 3) (AE&AP 6.4.2) (RARE 2)

1.14 Fournir la rétroaction pertinente et nécessaire au cours des interventions thérapeutiques (RAFP 1, 3) (AE 6.7.6 & AP 6.7.5) (RARE 1, 3)

1.15 Utiliser une terminologie correcte et un langage adapté pour expliquer toutes les étapes de l'intervention aux patients, en anglais aussi bien que français (RARE 1, 2, 3)

1.16 Utiliser des moyens de communication persuasive dans le but de motiver le client à participer aux interventions thérapeutiques assignées (RAFP 3) (AE&AP 6.4.2) (RARE 1, 2, 3)

SAVOIR-ÊTRE

1.17 Demeurer attentif aux facteurs qui peuvent poser un obstacle à une communication claire ou à la compréhension du client (RAFP 3)(RARE 2)

1.18 Faire preuve de professionnalisme dans la relation client-thérapeute (RAFP 3) (AE&AP 6.6.1-6.6.4) (RARE 13)

2. Réaliser de façon sécuritaire et précise les interventions en appliquant des techniques ergonomiques et de mécanique corporelle appropriées

(AE 6.7.4, 6.7.5)

(AP 6.7.3, 6.7.4)

SAVOIRS

2.1 Définir le terme mécanique corporelle (RAFP 4)

2.2 Décrire la mécanique corporelle appropriée utilisée pour soulever, atteindre, pousser, tirer et transporter des objets (RAFP 4)

2.3 Décrire le positionnement correct du tronc, de la tête et des extrémités avec le client en décubitus dorsal, en décubitus ventral, en décubitus latéral ou en position assise

2.4 Décrire des précautions liées au positionnement d'un patient en décubitus dorsal, ventral, latéral ou assis

- 2.5 Décrire le drapage approprié du client en lien avec les interventions à effectuer
- 2.6 Différencier l'utilisation de l'exercice passif, l'exercice actif assisté, l'exercice actif et l'exercice actif résisté
- 2.7 Expliquer la préparation requise pour l'utilisation de l'amplitude de mouvement passive et énumérer les étapes d'application
- 2.8 Décrire comment effectuer correctement des déplacements au lit et des activités fonctionnelles en vue de préparer diverses techniques de transfert avec et sans l'aide d'une autre personne
- 2.9 Décrire le fonctionnement, les ajustements possibles ainsi que les avantages et les inconvénients de différents types d'aides à la marche
- 2.10 Se familiariser avec les mouvements normaux et anormaux relativement au cycle de la marche (RAFP 11)
- 2.11 Décrire divers types de patron de marche et des activités fonctionnelles avec les aides à la marche en tenant compte des restrictions de mise en charge (RAFP 11)
- 2.12 Énumérer les signes vitaux et décrire la méthode pour mesurer le pouls, la pression artérielle, le rythme respiratoire et la température corporelle
- 2.13 Décrire les valeurs normales et anormales reliées à la mesure des signes vitaux

SAVOIR FAIRE

- 2.14 Appliquer une mécanique corporelle convenable lors des interventions pratiques, notamment en ce qui a trait aux techniques de positionnement et de drapage, à la mobilité au lit, aux transferts, à l'entraînement à la marche, et aux mobilisations passives (RAFP 4)
- 2.15 Utiliser des stratégies d'enseignement efficaces avec le client et autres personnes pour démontrer comment incorporer une mécanique corporelle appropriée (RAFP 4)
- 2.16 Démontrer l'application correcte de l'amplitude de mouvement passive des membres supérieur et inférieur sur un client (RAFP 4, 11)

2.17 Identifier comment ajuster une aide à la marche selon les attributs du client et tel qu'établi par le thérapeute (RAFP 4, 11)

2.18 Ajuster la position d'un client en position couchée, avec ou sans l'aide d'une autre personne, en vue de préparer une technique de transfert (RAFP 4)

2.19 Expliquer au client comment effectuer des déplacements au lit et des activités fonctionnelles en vue de préparer une technique de transfert (RAFP 4) (RARE 1, 3)

2.20 Expliquer au client comment exécuter diverses techniques de transfert avec et sans l'aide d'une autre personne (RARE 1, 3)

2.21 Expliquer et démontrer divers types de patron de marche et des activités fonctionnelles avec les aides à la marche en tenant compte des restrictions de mise en charge (RAFP 1, 4 et 11) (AE 6.7.3 & AP 6.7.4) (RARE 1, 3 et 10)

2.22 Observer le client qui effectue les mouvements, démontrer, et fournir une rétroaction verbale ainsi que des mesures correctives à appliquer, au besoin (RAFP 11) (AE 6.7.6 & AP 6.7.5) (RARE 1, 3, 6)

2.23 Effectuer la prise des signes vitaux en utilisant des techniques appropriées

SAVOIR-ÊTRE

2.24 Démontrer en tout temps une attitude et un comportement éthique avec les clients tout en respectant ses limites personnelles et professionnelles (RAFP 5) (AE & AP 6.6.1-6.6.4) (RARE 13)

2.25 Respecter les délais prescrits selon les tâches à accomplir (gestion du temps) (RAFP 5) (AE&AP 6.3.1) (RARE 12)

2.26 Suivre les protocoles requis avant de rencontrer le patient et procéder aux tâches assignées (lavage de main, consultation du dossier du patient, etc.) (RARE 13)

2.27 Être bien organisé dans la séquence de ses actions auprès du client (p. ex. établir les priorités en effectuant les tâches selon une suite logique et appropriée, tant pour le client que pour soi-même) (RAFP 5) (AE & AP 6.3.1) (RARE 12 et 13)

2.28 Appliquer, de façon routinière, les techniques biomécaniques et posturales qui préservent la santé de l'assistant-thérapeute (RAFP 4)

2.29 Demeurer sensible et empathique envers la situation du client et aux limites encourues dans sa mobilité au quotidien

2.30 Obtenir le consentement éclairé du client avant de procéder aux interventions pratiques (RAFP 1, 5) (AE & AP 6.6.1-6.6.4) (RARE 1, 3)

Évaluation

L'évaluation porte sur l'atteinte des résultats d'apprentissage énumérés dans ce plan de cours. Le Collège se réserve le droit de modifier, au besoin, les stratégies d'évaluation et la pondération et d'en aviser la personne étudiante.

Résultat d'apprentissage	Description	%
1,2	Infographie – Aides à la marche (en anglais)	5
1,2	Laboratoires pratiques (moyenne sur l'ensemble de tous les laboratoires)	25
1,2	Épreuve théorique 1 • La mécanique corporelle, les techniques d'entrevue, la motivation et le feedback, les techniques de positionnement au lit et de drapage, la mobilité au lit, les techniques de transferts	15
1,2	Épreuve pratique 1 • Les techniques de positionnement et mobilité au lit, les transferts	20
2	Épreuve théorique 2 • Les cycles de la démarche, les patrons de marche pathologique, les aides à la marche, les mobilisations passives, les signes vitaux	15
1,2	Épreuve pratique 2 • Les aides à la marche et les mobilisation passives	20
		100%

Note de passage

La note de passage de ce cours est : 60 (C-)%

Déroulement du cours

Le déroulement peut être modifié au besoin. La personne étudiante sera avisée.

Date	Activités / Thèmes	Ressources / module	Résultat d'apprentissage visé
1		Ressources :	Concepts : Plan de cours,
2		Ressources :	Concepts : Entrevue du patient Motivation et Feedback
3		Ressources :	Concepts : Mécanique corporelle Motivation et Feedback du patient
4		Ressources :	Concepts : Signes Vitaux
5		Ressources :	Concepts : Positionnement et déplacement au lit.
6		Ressources :	Concepts : Transferts
7		Ressources :	Concepts : Transferts
8	Examen Pratique et Théorique	Ressources :	Concepts : Examen Pratique et Théorique
9		Ressources :	Concepts : Exercices passifs : membres supérieurs

Date	Activités / Thèmes	Ressources / module	Résultat d'apprentissage visé
10		Ressources :	Concepts : Exercices passifs : membres inférieurs
11		Ressources :	Concepts : Analyse de la démarche
12		Ressources :	Concepts : Aides à la marche (Béquilles, Cannes)
13		Ressources :	Concepts : Aides à la marche (marchette, barres parallèles)
14	Examen théorique	Ressources :	Concepts : Examen théorique
15	Examen pratique	Ressources :	Concepts : Examen pratique

Résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP)

La personne étudiante du programme aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

1. Communiquer de manière appropriée et efficace – verbalement ou non verbalement, par écrit et par voie électronique – avec les clients et leurs proches, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes, les membres de l'équipe interdisciplinaire de soins de santé et autres personnes.
3. Établir, développer, maintenir et mettre fin à des relations thérapeutiques axées sur le client.
4. Promouvoir la création d'un environnement sécuritaire permettant de prévenir ou de minimiser les risques de préjudice physique ou mental pour le client, l'assistant du thérapeute et d'autres personnes.

5. Exercer ses fonctions avec professionnalisme et conformément à la loi et à l'éthique, dans les limites du champ d'activités de l'assistant du thérapeute.

11. Maximiser la fonction physique du client en réalisant de façon sécuritaire et précise les interventions, de même que les autres tâches connexes sous la direction et la supervision du physiothérapeute.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE)

La personne étudiante aura démontré sa capacité à :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire

2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace

3. communiquer oralement et par écrit en anglais

5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes

6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes

9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe

12. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets

13. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions

Matériaux didactiques

s/o

Exigences des normes de l'Agrément (PEAC-AEPC)

Compétences de l'Assistant de l'ergothérapeute (AE) et de l'Assistant du physiothérapeute (AP)

6.1 Communicateur

No 6.1.1	Engage et facilite la communication verbale et non verbale efficace avec le client, le précepteur de stage et les membres de l'équipe interprofessionnelle.
No 6.1.2	Fait appel à des habiletés de communication écrite objectives et efficaces avec le client, le précepteur de stage et les membres de l'équipe interprofessionnelle.
No 6.1.3	Appuie la diversité des communications en adoptant des stratégies pour réduire les obstacles à la communication avec différentes populations dans différents contextes de pratique et y incorpore une pratique consciente.

6.3 Practicien efficace

No 6.3.1	Gère les activités qui favorisent la prestation efficace des services et des soins au client.
-------------	---

6.4 Agent de changement / Promoteur

No 6.4.2	Accompagne le client dans le processus de changement visant à atteindre ses objectifs de santé déterminés par l'ergothérapeute ou le physiothérapeute superviseur.
-------------	--

6.6 Practicien professionnel

No 6.6.1	Démontre un comportement éthique avec les clients et les membres de l'équipe dans diverses situations.
No 6.6.2	Respecte la diversité et démontre une pratique consciente.
No 6.6.3	Respecte les limites personnelles et professionnelles.
No 6.6.4	Travaille en respectant les limites de ses compétences personnelles dans son propre champ de pratique professionnelle.

Compétences de l'Assistant de l'ergothérapeute (AE)

6.7 Praticien formé en habilitation de l'occupation

No 6.7.4	Met en oeuvre les interventions confiées par l'ergothérapeute.
No 6.7.5	Démontre la résolution efficace de problèmes et du jugement en lien avec les portions de service qui lui ont été confiées.
No 6.7.6	Participe au processus d'apprentissage des clients, des membres de l'équipe, des pairs, des étudiants et de tout autre apprenant au sein de leur service.

Compétences de l'Assistant du physiothérapeute (AP)

6.7 Praticien formé en matière de fonction et de mobilité

No 6.7.3	Met en oeuvre les interventions qui lui sont confiées par le physiothérapeute.
No 6.7.4	Démontre une capacité de résolution de problèmes et de jugement concernant les portions de services qui sont confiées.
No 6.7.5	Participe au processus d'apprentissage des clients, des membres de l'équipe, des pairs, des étudiants et de tout autre apprenant au sein de leur service.

Autres exigences

GUIDE DU PROGRAMME

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide du programme Assistant de l'ergothérapeute et Assistant du physiothérapeute y compris les directives pédagogiques.

EXIGENCES RELATIVES AU LABORATOIRE (Règlements généraux)

1. La présence à tous les laboratoires est obligatoire. Si des circonstances incontrôlables vous empêchent d'y être, avertir le professeur le plu tôt possible afin de planifier la reprise de ce laboratoire (si possible).
2. Tenue vestimentaire:
 - short et t-shirt pour tous les laboratoires
 - souliers confortables - talons bas, renfermés aux orteils et au talon

- les bijoux qui pourraient égratiner ou blesser les clients ou encore gêner les soins sont interdits
- les cheveux ne doivent ni toucher le col, ni gêner la vision, y compris la vision périphérique. Ils ne doivent pas non plus déranger le client durant les soins et, encore moins, nécessiter l'usage des mains afin de maintenir une vision adéquate.

3. Préalables pour tous les laboratoires:

- ponctualité et respect de l'horaire
- compréhension des notions théoriques
- préparation pour le laboratoire (lectures)
- ne pas oublier vos notes de cours

Renseignements additionnels et avertissement

Les manuels et matériaux didactiques, qu'ils soient en français ou en anglais, sont soigneusement choisis pour rendre compte des dernières évolutions du domaine auquel ils se rapportent afin d'appuyer la réussite des personnes diplômées sur un marché du travail bilingue.

Les manuels et matériaux didactiques peuvent être obtenus à la Coopérative Boréal (COOP) au campus de Sudbury, aux endroits désignés de votre campus, ou en ligne: coopboreal.ca.

Conformément à la directive ministérielle sur les droits de scolarité, les programmes peuvent également exiger des droits accessoires. Ces droits accessoires peuvent comprendre:

- des coûts de déplacement et d'hébergement pour les placements ou les visites éducatives,
- de l'équipement,
- des vêtements et,
- des fournitures diverses que conserve la population étudiante à la fin de son cours.

Ces droits peuvent également inclure les coûts reliés à l'achat de logiciels, ou autre matériel, pour lequel le Collège joue le rôle d'intermédiaire auprès d'un vendeur de fournitures. Certains logiciels, tels qu'Antidote, sont mis à la disposition de la population étudiante gratuitement de la part du Collège Boréal.

L'estimation du coût total anticipé par programme pour les droits accessoires est publiée sur le site Web du Collège: droits accessoires des programmes.

Le personnel du programme informera la population étudiante des détails concernant l'achat d'équipements, vêtements et fournitures. Le guide du programme contient habituellement ces renseignements. Les guides de programmes sont publiés sur la page Web des programmes individuels. Dans le but d'aider la population étudiante, certains programmes peuvent fournir des trousseaux contenant des équipements, vêtements et fournitures. Dans ces situations, la population étudiante sera facturée directement par le Collège.

Les prix publiés dans les plans de cours du Collège Boréal pour les manuels et les matériaux didactiques sont les récents au moment de la mise à jour de ceux-ci.

Service d'accessibilité

En conformité avec le Code des droits de la personne de l'Ontario et avec la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario, le Collège Boréal s'engage à fournir des accommodements aux personnes étudiantes identifiées comme ayant des besoins particuliers.

Guide Boréal

Le Guide Boréal regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant que personne étudiante. Votre première responsabilité est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

Certains programmes pourraient avoir des exigences additionnelles que vous devrez connaître et respecter. Celles-ci vous seront expliquées au début du programme et partagées dans le guide de programme, le cas échéant.

Barème d'évaluation

Note	Valeur numérique	Étendue		Note	Valeur numérique	Étendue
A+	4.0	90-100		C+	2.6	67-69
A	3.5	85-89		C	2.3	63-66
A-	3.3	80-84		C-	2.1	60-62
B+	3.1	77-79		D+	1.9	57-59
B	3.0	73-76		D	1.6	53-56
B-	2.8	70-72		D-	1.2	50-52
				EC	-	Échec

La note de passage de ce cours est : 60 (C-) %